

Chère adhérente, cher adhérent,

Nous avons le plaisir de vous transmettre sous ce pli les éléments suivants :

- ❖ Les Manufix sanglier.
- ❖ Un carnet de battue pour les territoires de chasse d'une surface supérieure à 300 ha pour la chasse du sanglier et d'une surface supérieure à 50 ha pour la chasse du chevreuil.
- ❖ Un carnet d'approche et d'affût individuel. Si vous souhaitez des carnets supplémentaires, il conviendra d'en faire la demande auprès de la FDC16.
- ❖ Les factures de bracelets chevreuil et de Manufix sanglier placées dans le carnet de battue.
- ❖ L'arrêté d'ouverture clôture de la chasse 2021-2022 incluant l'annexe sur les consignes de sécurité minimales à respecter lors de chaque battue.
- ❖ L'arrêté spécifique sanglier autorisant la chasse en battue dès le 1^{er} juin 2021 sous certaines conditions particulières.



CARNET DE BATTUE DU GRAND GIBIER ET DU RENARD 2021-2022



SUC : #MASSIF_LIBELLE# Matricule : #MATRICULE#
Institué : #INTITULE#

Communes : #COMMUNE_LIBELLE#

Le présent registre (remis par la FDC16) doit être présenté par le Directeur de battue lors de tout contrôle des agents chargés de la police de la chasse. Ce carnet de battue est annexé et n'est valable que pour la saison en cours. Il doit être conservé pendant une durée de 12 mois suivant la clôture générale de la chasse et les 2 feuilles de couleur du carnet transmises la FDC16.



Les dispositifs de marquage chevreuil vous ont été directement envoyés par Chevillot.

Un 2^{ème} envoi suivra dans les prochains jours avec la facture de l'adhésion, le nouveau contrat de service incluant désormais une responsabilité civile « organisateur de chasse » et une note spécifique sur cette assurance.

Pour cette nouvelle saison de chasse qui va débiter le 1^{er} juin prochain, nous vous transmettons ci-après la synthèse des nouveautés en matière de grand gibier.

Compte tenu du contexte sanitaire lié à la Covid-19, tous les dispositifs de marquage ont été envoyés par voie postale chez chaque adhérent territorial.

Aucune permanence ni aucune distribution en physique ne seront assurées.

Point n°1 : sécurité à la chasse

- ❖ **Lecture obligatoire lors de chaque battue au grand gibier et au renard des consignes de sécurité minimales devant être respectées lors de chaque battue de grand gibier et de renard. Ces consignes sont annexées dans l'arrêté d'ouverture clôture de la chasse et incluses dans le carnet de battue 2021-2022.**
- ❖ Mise en place d'ici l'automne 2021 des formations décennales obligatoires.



Point n°2 : sanglier

- ❖ Montants des Manufix inchangés : 18 € pour les sangliers ≥ 20 kg (couleur blanc) et 0 € pour les sangliers < 20 kg (couleur rose).
- ❖ **Ouverture anticipée du sanglier en battue dès le 1^{er} juin 2021 (voir conditions spécifiques).**
- ❖ **Interdiction de donner des consignes de tir à partir de l'ouverture générale de la chasse (taille, poids, sexe...).**



Point n°3 : chevreuil

- ❖ Montant du bracelet inchangé : 20 € (couleur : marron).

Point n°4 : cerf

- ❖ Montant des bracelets inchangés : Biche Daguet Faon (BDF) : 70 € et cerf mâle : 110 € (couleur : marron).



Point n°5 : daim

- ❖ Montant du bracelet inchangé : 0 € (couleur : marron).



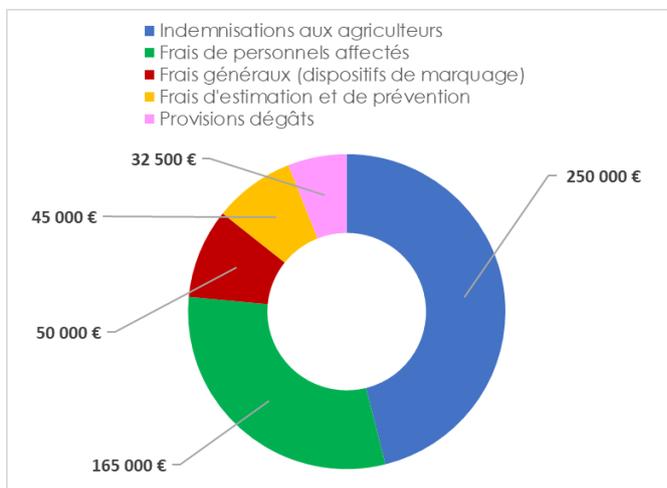
Point n°6 : saisie des prélèvements et des battues sur Retriever et Applichasse

- ❖ Saisie en ligne des prélèvements de grand gibier **obligatoire dans les 48 heures** (Cerf, chevreuil, daim et sanglier) suivant le prélèvement et saisie en ligne des battues (facultatif) :
 - Option 1 : Saisie classique à l'aide de Retriever.
 - Option 2 : Saisie à l'aide du code Datamatrix avec Applichasse (Voir le mode d'emploi dans le carnet de battue 2021-2022).

Point n°7 : financement des dégâts agricoles

La section analytique dégâts grand gibier a été élaborée pour 2021-2022 avec un budget prévisionnel de 542 500 €, déficitaire de 40 000 € dont 250 000 € d'indemnités (cerf, chevreuil et sanglier) versées aux agriculteurs.

Dépenses de la section analytique dégâts grand gibier 2021-2022 (budget prévisionnel)



NOUVEAUTES GRAND GIBIER SAISON 2021-2022

- ❖ Contribution territoriale de base : 15 € pour tous les territoires charentais.
- ❖ Contribution territoriale majorée : 1 € par ha uniquement pour les territoires compris dans une SUC en alerte (c'est-à-dire avec un dépassement de seuil de dégâts > 5 000 € sur la campagne en cours) avec des dégâts récurrents (au moins 2 saisons consécutives) et n'ayant pas mis en place les 3 critères obligatoires :
 - La chasse et des prélèvements en période anticipée à partir du 1^{er} juin.
 - Des interventions dès l'apparition de dégâts, données disponibles via le WebSIG.
 - L'organisation d'au moins 2 battues aux sangliers au mois de mars.



Malgré des prélèvements records en 2020-2021, face à la vitalité des populations de sangliers, nous vous demandons de rester vigilants et d'utiliser tous les modes de chasse à votre disposition pour limiter les dégâts aux cultures et ce dès le 1^{er} juin prochain.



Affût, approche, battue, les 3 combinés... tous ces modes de chasse ne doivent pas s'opposer, bien au contraire, ils doivent se compléter.

NOUVEAUTES GRAND GIBIER SAISON 2021-2022

Nous avons encore notre destin entre les mains, sachons être responsables afin de démontrer à nos partenaires notre capacité à répondre à notre obligation de régulation en poursuivant les efforts déjà consentis, en privilégiant les chasses en commun et en assurant un dialogue permanent avec le monde agricole.

L'application de tous les modes de chasse sans discernement ni querelle partisane, doit nous permettre d'apporter une réponse adaptée en termes de réactivité et d'efficacité. Si nous voulons conserver la maîtrise de notre passion, nous avons cette obligation de résultats. Sachons être dignes face à l'Administration, nous devons garder sa confiance.

Bonne saison de chasse à toutes et à tous dans le respect des règles de sécurité et des autres usagers de la nature.

Fait à Puymoyen, le 20 mai 2021.



Le Trésorier,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Joël Beaulieu'.

Joël BEAULIEU

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bruno Meunier'.

Bruno MEUNIER